

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE

EDOUARD FRITCH

A la CCSCEN du 23 février 2021

Monsieur le Ministre des Solidarité et de la Santé,

Madame la Ministre des Armées,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le Président du CIVEN,

Messieurs les Présidents d'association

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord je veux vous remercier, Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, d'avoir organisé cette séance de la commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires (CCSCEN) en plein rebond de la pandémie de la COVID-19 qui touche si durement la collectivité nationale.

Cette commission est importante pour les Polynésiens. L'année dernière, alors qu'elle était menacée de disparaître sous les fourches caudines de la simplification administrative, j'avais écrit au Premier Ministre pour l'alerter sur la nécessité, pour nous, de disposer de cette instance, seul tour de table Etat, Pays et associations, légalement constitué, pour parler du fait nucléaire.

J'ai qualifié naguère ce fait nucléaire de « caillou dans la chaussure ». J'emploie cette expression pour dire qu'il nous gêne à chaque fois que nous tentons de faire un pas en avant. J'utilise aussi cette expression pour vous sensibiliser sur le risque que ce « caillou » ne vienne provoquer une irritation qui se transformerait en blessure.

Certes le fait nucléaire ne semble pas perturber la vie quotidienne de la plupart d'entre nous. Mais comme je l'ai écrit déjà en 2018 : « (...) j'en suis arrivé à observer que nous (...) avons été profondément et collectivement agressés dans notre conscience et dans notre chair par les cent quatre-vingt-treize tirs de bombes nucléaires aériens et souterrains à Moruroa et Fangataufa. »

A cet égard, l'état français, responsable du fait nucléaire, reste débiteur envers la Polynésie française et doit à tous les Polynésiens vérité, justice et respect.

Elle les doit aussi aux Algériens et à d'autres, bien entendu, mais je ne peux parler qu'au nom de cette collectivité, la Polynésie française, qui se gouverne librement et démocratiquement et dont j'assume le mandat de président depuis le 12 septembre 2014.

Prenons exemple sur les deux thèmes à l'ordre du jour de cette séance : le rapport d'activité du CIVEN d'une part, la restitution de l'expertise collective de l'INSERM d'autre part.

Le président du CIVEN, notre ami Monsieur Alain Christnacht, présent à cette table virtuelle, est, dès sa nomination à ce mandat, spontanément venu à nous, à Tahiti même, en avril 2017, pour entendre, sans intermédiaire et autant que faire se peut, nos doléances à l'égard de la loi Morin. Il a fait cette démarche naturellement, et je témoigne que cette manière de faire est sensible au cœur des Polynésiens.

Le « risque négligeable », intolérable à nos yeux, venait d'être arraché au texte de loi. Le CIVEN était en grande difficulté car une majorité de ses membres avaient démissionné. Je lisais aussi dans votre rapport, Monsieur le Président, que de nombreux écueils matériels et logistiques se cumulaient.

Il fallait donc être particulièrement investi de sa mission et sensible à nos attentes, comme vous l'avez été, pour avancer malgré tout.

Vous êtes venu à nouveau à notre rencontre en novembre 2019, accompagné du docteur Anne Flüry-Hérard, alors vice-présidente du CIVEN, et du docteur Blandine Vaquier, membre du CIVEN, afin d'exposer la nouvelle méthodologie du comité. C'était aussi nécessaire que courageux tant les tensions étaient vives.

Vous avez agi toujours avec bienveillance. Vous avez amélioré les conditions d'accès pour les demandeurs. Vous avez établi, avec mon plein accord, un partenariat constructif avec l'administration de la Polynésie française.

En dépit d'attaques violentes, parfois même injurieuses de certains, vous avez maintenu un échange permanent avec toutes les associations, ces relais essentiels, dans l'intérêt supérieur de la population.

Vous avez travaillé à l'indemnisation de deux nouveaux préjudices. J'arrête ici les exemples qui démontrent que vous avez propagé au sein de cette institution le désir et les moyens d'agir utilement et avec humanité.

Merci pour tout cela cher monsieur Christnacht. Nous vous remercions pour le travail et l'implication dont vous avez fait preuve pour comprendre au mieux l'état d'esprit des Polynésiens face à ce problème.

Dans le même temps, la nouvelle méthodologie adoptée par le CIVEN reçoit de nombreuses critiques, les contentieux se succèdent et se complexifient à l'aune des controverses scientifiques.

Cela m'amène au deuxième dossier à l'ordre du jour ; la restitution de l'expertise collective de l'INSERM sur les conséquences sanitaires des essais nucléaires en Polynésie française.

Tout d'abord je veux dire combien j'étais satisfait que l'Etat se soit penché sur cette question. Merci au ministère des Armées d'avoir commandité à l'INSERM cette analyse, fin 2014, il y a six ans déjà.

J'ai bien pris note qu'une « Expertise collective INSERM », modèle labellisé, est une démarche qui, par ses principes et sa méthode, répond aux critères d'excellence et d'objectivité.

J'attendais donc l'issue de ces travaux avec confiance, tout en refrénant mon impatience bien naturelle s'agissant d'un sujet de la plus haute importance pour nous.

Je ne m'attendais pas, en revanche, à en être informé en même temps que le grand public, sans la moindre possibilité pour mon gouvernement et moi-même, d'en prendre connaissance en temps voulu.

Je m'interroge sur ce qui a pu conduire à un tel contretemps.

Le ressenti qui découle de ce contretemps de communication, c'est que nos populations concernées se sentent prises pour quantité négligeable. Voyez-vous, c'est justement là que le bât blesse pour nous.

Des années 60 jusqu'aux années 2000, c'était le dogme de la bombe propre. Ceux qui en doutaient ouvertement étaient pointés du doigt.

Puis l'Etat a été contraint de reconnaître que des nuages radioactifs étaient retombés sur des zones habitées. Néanmoins la chape de plomb sur les données a été maintenue.

A l'exemple des rapports annuels établis de 1974 à 1981 par le service mixte de contrôle biologique (SMCB) pour la surveillance des denrées alimentaires consommées par la population classés « confidentiel défense ». Ils ont été déclassifiés en 2013, et par décret, suite à l'aboutissement favorable d'un contentieux porté pendant des années par les associations Moruroa e Tatou et AVEN entre autres.

Dans un autre registre, les historiens auprès desquels j'ai commandité un programme d'étude intitulé « Histoire et mémoire des essais nucléaires en Polynésie française » nous rapportent les grandes difficultés qu'ils ont à accéder à des dossiers indispensables pour éclairer, par exemple, le processus de choix des atolls de Moruroa et Fangataufa. On leur oppose que ces cartons contiendraient des données « proliférantes ».

Dans ces conditions d'empêchement d'accès aux données essentielles pour éclairer la réalité des faits, et dans un climat ancien de déni teinté parfois de condescendance ou d'indifférence, les Polynésiens sont amenés à douter de la sincérité de l'Etat à l'égard du fait nucléaire.

En ce qui concerne l'expertise collective, j'en retiens pour l'heure trois points :

. je cite : « ... *les rares études épidémiologiques sur la Polynésie française ne mettent pas en évidence d'impact majeur des retombées des essais nucléaires sur la santé des populations polynésiennes* », conclue-t-elle. Je ne peux que m'en réjouir ;

. Ces travaux ne permettent pas non plus d'exclure l'existence de conséquences sanitaires. Il faudrait notamment disposer d'un suivi épidémiologique plus solide. La question de la mise en place du registre des cancers et d'autres systèmes de surveillance de pathologies potentiellement radio-induites est dans notre camp. Nous y travaillons ;

. D'autre part la controverse majeure sur les méthodologies de calcul des doses me laisse perplexe sans pour autant me surprendre.

Vingt-cinq ans après les derniers tirs, alors que les témoins disparaissent, nous devons imaginer à cet instant d'autres moyens et méthodes afin de compenser les dommages causés aux Polynésiens par ces essais atomiques.

**

Depuis que j'exerce les responsabilités de président de la Polynésie française, je m'efforce, dans cet esprit, d'avoir une approche objective de la situation. Je fais tout mon possible pour sortir notre communauté de la logique partisane si délétère pour tous. Et je fais le pari de l'intelligence et du sens des responsabilités de tout un chacun.

Ainsi, je réitère ma demande à l'Etat de nous accompagner dans cette démarche sincère et loyale de recherche de vérité, qui seule peut nous conduire à rétablir la justice et ainsi la confiance.

Je vous remercie.